

Prime de 100 000 DA au profit des enseignants-encadreurs

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Plusieurs narcotrafiquants ont été arrêtés par l'Armée

14 quintaux de kif saisis aux frontières avec le Maroc

Page 3

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5777 - Jeudi 24 novembre 2022 - Prix : 10 DA

Mohamed Yazid Hambli, président de la Chambre nationale d'agriculture

«L'agriculture souffre d'une carence de main-d'œuvre»

Page 2

Hiver le terrible

Par Mohamed Habili

Les forces ukrainiennes sont à peine rentrées dans la ville de Kherson, sur la rive droite du Dniepr, dont les Russes s'étaient auparavant retirés après en avoir évacué la population civile, du moins celle qui voulait bien les suivre, que voilà les Ukrainiens qui à leur tour annoncent l'évacuation de ce qui est resté sur place de cette même population, en plus de celle de Mykolaev, qui est proche. Ce n'est pas pour les mêmes motifs que les deux camps en sont venus à de telles décisions. Dans le cas des Russes, il s'agissait d'abandonner, provisoirement ont-ils tenu à préciser, une position déjà difficile à défendre, et qui allait le devenir davantage, au regard des intentions de l'ennemi, qui n'en finissait pas de concentrer des forces dans sa périphérie en vue de la prendre d'assaut. Ce repli est de leur point de vue d'autant plus indiqué qu'il revient à se retrancher de l'autre côté du fleuve, ce qui n'est pas partir bien loin. S'ils ont pris avec eux la population civile prorusse, c'est pour faire en sorte qu'elle ne soit pas exposée aux représailles des Ukrainiens, susceptibles en effet d'être d'une grande rigueur. Pour leur part, les Ukrainiens évacuent les civils non pas par crainte de l'ennemi, mais pour lui épargner d'autres cruautés, celles de l'hiver, qui dans ce pays est à même de se montrer aussi impitoyable que peuvent l'être les Russes.

Suite en page 3

Automobile

Plus de 100 constructeurs et concessionnaires déposent des demandes d'agrément



Ph/D. R.

La première voiture importée entrera en Algérie au cours du premier trimestre de l'année prochaine. Page 2

Groupe F

Le Maroc résiste à la Croatie

Page 15

Un échange d'expérience ente spécialistes algériens et américains

Objectif : protection du patrimoine matériel et des biens culturels

Page 7

Automobile

Plus de 100 constructeurs et concessionnaires déposent des demandes d'agrément

■ La première voiture importée entrera en Algérie au cours du premier trimestre de l'année prochaine.

Par Louisa A. R.

Le marché de l'automobile connaît une stagnation sans précédent avec l'arrêt des unités de montage et la suspension de l'importation de véhicules. Ce qui

Dialogue Le ministre de la Santé reçoit les membres du SNAPSY

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a reçu mardi les membres du Syndicat national algérien des psychologues (Snapsy), dans le cadre de la poursuite des rencontres de concertation tenues avec le partenaire social, a indiqué, hier, un communiqué du ministre. «Tous les problèmes rencontrés par les professionnels de ce corps de santé ont été évoqués lors de cette rencontre au cours de laquelle le président du Snapsy, Khaled Keddad, a passé en revue les préoccupations des psychologues, notamment en ce qui concerne la révision du statut particulier de la profession pour être au diapason des nouvelles données et approches».

M. Keddad a plaidé, dans ce sens, pour «l'amélioration des conditions de travail, du recrutement et de la formation continue, dont la formation à distance», outre l'association de cette catégorie aux conseils consultatifs. Après avoir écouté l'exposé présenté par M. Keddad, le ministre a reconnu «la justesse de ces revendications», réaffirmant sa détermination «à œuvrer ensemble pour le règlement des problèmes en suspens, en tenant compte des points soulevés dans l'élaboration du statut particulier des psychologues», ajoute le communiqué. «Les statuts particuliers du personnel de la santé de 2008 ne répondent plus aux besoins et exigences des travailleurs», a-t-il dit, affirmant l'importance de «prendre en charge toutes les questions et préoccupations soulevées par les différents partenaires sociaux». M. Saïhi a préconisé, en outre, d'investir dans l'élément humain à travers l'adoption de «nouvelles méthodes», soulignant l'importance de la formation continue de tous les corps. Le ministre s'est dit satisfait de cette rencontre, proposant l'organisation de rencontres de concertation périodiques pour l'examen et le suivi de toutes les propositions dans la transparence, conclut le communiqué. **Racha B.**

s'est répercuté sur le prix des voitures d'occasion qui connaissent une hausse vertigineuse sur le marché national.

L'annonce de l'autorisation par le chef de l'Etat de reprendre l'importation pour le marché automobile à partir de l'année prochaine a été un véritable soulagement pour le citoyen et pour les concessionnaires. Maintenant, la date d'arrivée des premiers véhicules importés est déjà connue. En effet, l'entrée en Algérie de la première voiture importée aura lieu au cours du premier trimestre de l'année prochaine, a indiqué le directeur général du développement industriel au ministère de l'Industrie, Ahmed Salem Zaid. Invité, hier, à la Chaîne 1 de la Radio nationale, le même responsable a indiqué que «la plupart des constructeurs et concessionnaires intéressés par cette activité ont déposé leurs dossiers au niveau du ministère». Selon lui, entre 110 et 120 demandes ont été recensées.

Ahmed Salem Zaid a expliqué également que «le cahier des charges oblige également les concessionnaires à importer des véhicules neufs uniquement d'une seule marque, par le biais d'un contrat les liant à une seule usine automobile pour éviter le monopole de l'activité de vente». Le même responsable a fait savoir que «l'autorisation doit être obtenue directement auprès de l'usine dans le pays d'origine».

S'agissant du domaine de la construction automobile en Algérie, l'intervenant a révélé qu'il existe de nombreuses marques, considérées comme



P.V.D. R.

prometteuses dans ce domaine, intéressées à entrer sur le marché algérien».

Cependant, l'identité de ces marques ne peut être révélée qu'après l'achèvement de la phase de négociation, a ajouté l'intervenant. Il a indiqué que les commissions techniques et les commissions de recours seront installées la semaine prochaine, prévoyant que le premier véhicule importé entrera sur le mar-

ché au cours du premier trimestre 2023. Ahmed Salem Zaid est revenu sur le contrat conclu avec la société italienne Fiat, qu'il a qualifié d'important, d'autant plus, a-t-il soutenu, qu'il contribuera au développement de l'industrie automobile en Algérie, et ce, en attendant d'autres accords avec d'autres marques. S'agissant du pourcentage d'insertion dans la filière automobile en Algérie, Ahmed

Zaid Salem a indiqué que la nouvelle loi impose à l'exercice de cette activité de respecter l'attribution, à compter de la date d'obtention de l'agrément, d'un taux minimum d'insertion qui est, à la fin de la deuxième année à 10 %, à la fin de la troisième année à 20 %, tandis qu'à la fin de la troisième année, il est de 20 %. À la fin de la cinquième année, 30 % doivent être atteints.

L. A. R.

Mohamed Yazid Hamblî, président de la Chambre nationale d'agriculture

«L'agriculture souffre d'une carence de main-d'œuvre»

«**A**ller vers une performance optimale pour notre agriculture, à travers sa modernisation, est plus qu'une nécessité», a estimé, hier, Mohamed Yazid Hamblî, président de la Chambre nationale d'agriculture.

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, Mohamed Yazid Hamblî a expliqué que dans ce contexte, le président de la Chambre nationale d'agriculture a cité la grande campagne d'investissement dans les parcours sahariens, à travers la création de grandes exploitations, qui nécessite des gens compétents pour un encadrement adéquat. La réalité, a-t-il regretté, c'est qu'on ne dispose pas de la ressource humaine pour encadrer ces nouvelles exploitations. «Il n'y a plus techniciens supérieurs. Comment va-t-on faire pour

encadrer ces nouvelles exploitations et cette dynamique lancée par les pouvoirs publics ?», s'est-il interrogé. Pour faire face à cette carence importante d'ingénieurs et de techniciens, l'invité a estimé que le retour à la formation est primordial. Il propose de redynamiser nos instituts techniques, qui sont sous tutelle du ministère de l'Agriculture et des réformes en termes de formation et de programme pédagogique. Selon lui, les grands chantiers ouverts par les pouvoirs publics doivent être accompagnés par des réformes en termes de formation. «On ne peut pas aller loin sans la formation, puisque la modernisation et la numérisation du secteur agricole nécessite un encadrement technique», a-t-il dit. Dans ce sens, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural,

Mohamed Abdelhafid Henni, avait évoqué les efforts du secteur dans la modernisation des procédures et la levée des obstacles bureaucratiques. Le ministre a fait savoir qu'un projet de carte à puce d'agriculteur contenant le dossier administratif complet de l'agriculteur en vue de faciliter les procédures administratives à ce dernier était à l'étude. Par la même occasion, il a assuré la poursuite de l'opération de régularisation de la situation des agriculteurs occupants des exploitations sans actes ni autres documents, en leur permettant d'obtenir des actes de concession. Selon lui, 13 229 cas ont été inventoriés lors des sorties sur le terrain sur une superficie de 151 526 hectares répartis à travers 21 wilayas.

Meriem Benchaouia

Université/Tout pour aider et encourager la création de start-up

Prime de 100 000 DA au profit des enseignants-encadreurs

■ Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique se donne tous les moyens pour lancer des start-up en Algérie et accompagner, aider et persuader les étudiants en fin de cycle à préparer des mémoires dans le cadre du projet «Un diplôme, une start-up».

En effet, il a annoncé l'affectation d'une prime de 100 000 DA au profit des enseignants-chercheurs-encadreurs dont les étudiants parviennent à créer des start-up.

Par Thinhinane Khouchi

Afin de lancer des start-up en Algérie, le ministère de l'Enseignement supérieur accélère la cadence. En effet, après avoir annoncé la création progressive d'espaces dédiés aux étudiants au niveau des universités en vue de faciliter leurs rencontres afin de lancer des start-up et la création de la plateforme numérique «Ibtikar» via le lien <http://Ibtikar.dgrsd.dz>, le ministère a cette fois-ci annoncé des mesures afin d'encourager les enseignants-chercheurs et les chercheurs permanents à encadrer des étudiants en fin de cycle qui préparent des mémoires dans le cadre du projet «Un diplôme, une start-up». A cet effet, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a procédé à l'élaboration d'un projet de texte réglementaire permettant aux enseignants et aux chercheurs qui encadrent des étudiants ayant réussi à créer une start-up disposant du «label start-up», d'obtenir une prime de 100 000 DA sur chaque projet répondant à la condition précitée, à raison de deux projets pour chaque encadreur par an, précise la même source. Cette mesure tend à «inciter les enseignants-chercheurs et les chercheurs permanents à adhérer à la démarche visant à mettre en place des start-up en mesure de contribuer à la création de la richesse et de l'emploi», note le communiqué. Le projet «Un diplôme, une start-up» devant sanctionner le cursus de l'étudiant constitue «un mécanisme de concrétisation des efforts du secteur visant à former une généra-



Ph/D. R.

tion d'étudiants d'hommes d'affaires capables d'aller vers l'entrepreneuriat et l'innovation et de créer leurs propres start-up créatrices de richesse et d'emplois», a conclu le communiqué. Par ailleurs, il est à noter que le président de la Commission nationale de la coordination de suivi de l'innovation et des incubateurs au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ahmed Mir, avait indiqué que «le secteur lancera un espace aidant les étudiants à créer des start-up au niveau de toutes les universités du pays». Il s'agit de bureaux à louer aux étudiants au prix symbolique de 200 DA, a-t-il précisé lors une journée de formation sur le projet «Un diplôme- une start-up», organisée à la Faculté de droit (université d'Alger 1). Selon lui, «cette démarche permettra aux étudiants d'obtenir des registres de commerce et de lancer leurs start-up». Cette approche intervient conformément à l'arrêté

ministériel n° 1275 du 27 septembre 2022 portant sur le mécanisme «Un diplôme, une start-up». En vertu de cet arrêté, les étudiants en fin de cycle qui préparent leurs master, ingénierat ou thèse de doctorat dans le cadre du mécanisme «Un diplôme, une start-up» peuvent bénéficier du label «Projet innovant» et «Start-up». M. Mir a estimé que l'arrêté 1275 constitue une occasion pour sortir de la recherche théorique à l'environnement économique, l'étudiant devant passer ainsi du statut de «chercheur» à celui d'«entrepreneur». Afin de bénéficier des avantages offerts par l'arrêté 1275, les étudiants intéressés, toutes spécialités confondues, doivent soumettre une demande aux présidents de départements pour inscrire leurs idées innovantes ainsi que la constitution d'un groupe de travail composé d'un à six étudiants de la même spécialité et de spécialités différentes. Le projet doit être soutenu par un jury compo-

sé d'un enseignant encadrant, un enseignant accompagnateur d'un incubateur universitaire et de partenaires économiques qui peuvent ultérieurement adopter l'idée proposée, explique-t-il. Par ailleurs, le ministère avait récemment annoncé que «les futurs diplômés qui soutiendront leurs mémoires de fin d'études dans le cadre des mécanismes «Un diplôme, une start-up» ou «Un diplôme, un brevet», peuvent désormais bénéficier des services de la plateforme numérique «Ibtikar» via le lien <http://Ibtikar.dgrsd.dz>. Le ministère avait également appelé à l'orientation des étudiants vers les incubateurs de projets universitaires ainsi que les plateformes technologiques. «Les étudiants inscrits sur cette plateforme trouveront toutes les informations nécessaires pour prototyper leurs innovations», avait ajouté le ministère de l'Enseignement supérieur

T. K.

LA QUESTION DU JOUR

Hiver le terrible

Suite de la page une

Avant de quitter la ville, et même après l'avoir quittée, en continuant de la bombarder, les Russes ont pris soin de détruire les équipements qu'elle contenait et grâce auxquels la population pouvait affronter l'hiver. L'offensive que les décideurs ukrainiens veulent épargner à leurs civils ne sera certes pas menée par les militaires russes, mais ceux-ci lui ont cependant préparé le terrain pour qu'elle se traduise par un effet maximal sur tout ce qui bouge. Ce n'est d'ailleurs pas que dans Kherson que les Russes recourent à cette tactique, consistant à mettre l'hiver à son service, mais dans tout l'Ukraine. C'est ainsi qu'il est déjà question de quelque 40% d'installations fonctionnant au gaz et à l'électricité qui sont déjà plus ou moins sévèrement endommagés. Et ce n'est pas fini puisque les combats à l'artillerie se poursuivent. Le général Hiver a déjà pris le commandement, non pas d'un seul camp mais dans les deux, sauf qu'il oblige l'un à l'attaque et l'autre à la défense. Dans cette phase de la guerre, qui ne fait que commencer, comme dans les précédentes d'ailleurs, l'avantage appartient à la Russie, qui n'est en manque ni de munitions ni de quoi garder au chaud sa population. Cela fait quelque temps qu'elle s'y prépare, mettant dans sa manche les cartes gagnantes. Son intérêt est que cet hiver soit exceptionnellement froid. Un souhait qui n'est ni celui des Ukrainiens ni celui de leurs alliés européens, dont les réserves de gaz ne leur permettront de passer «correctement» l'hiver que si celui-ci se montre au contraire particulièrement clément. Autrement, ce serait comme si la guerre avait passé les frontières de l'Ukraine pour arriver dans leurs villes et campagnes. Mais qu'un seul général en chef, l'Hiver, commande partout en Europe, aux belligérants directs comme aux autres, c'est là, quoi qu'on en dise, une circonstance plutôt favorable au retour de la paix. M. H.

Plusieurs narcotrafiquants ont été arrêtés par l'Armée

14 quintaux de kif saisis aux frontières avec le Maroc

Une importante quantité de drogues a été saisie aux frontières ouest du pays, durant cette semaine. «Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 50 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 14 quintaux et 50 kilogrammes de kif traité, tandis qu'ils ont saisi 25 kilogrammes de cocaïne et 47810

comprimés psychotropes», a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale. Ces opérations entrent dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, est-il indiqué. Par ailleurs, dans les wilayas de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, des détachements de l'ANP ont intercepté 98 individus et saisi 39 véhicules. Un grand nombre de groupes électrogènes, matériaux piqueurs et détecteurs de

métaux ont été récupérés. A cela s'ajoutent 8 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. Aussi, 18 autres individus ont été arrêtés et 11 fusils de chasse, 2 pistolets automatiques, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 130 tonnes ont été saisis. Le bilan du MDN fait également état de 53 000 paquets de tabac et 17 685 unités de diverses boissons saisis lors d'opérations distinctes à travers

le territoire national. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, le communiqué du MDN a indiqué que des détachements combinés de l'Armée ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes. Faut-il aussi signaler que les gardes-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburant s'élevant à 27 076 litres à Tébessa, Souk Ahras, El-Tarf et Tamanrasset, alors que 123 immigrants clandestins de différentes nationalités

ont été arrêtés à travers le territoire national.

Ces opérations, qui ont abouti à des résultats de qualité, entrent dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme. Elles ont été exécutées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire durant la période du 16 au 22 novembre 2022, reflétant ainsi le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national.

Massi Salami

Sécurité et urgence

Ouverture à Alger du 4^e Salon «Secura North Africa 2022»

■ Le 4^e Salon international du feu, de la sécurité, de la sûreté et de l'urgence, «Secura North Africa 2022», a ouvert ses portes mardi à Alger pour un public spécialisé, avec la participation de 104 exposants.

Par Hamid F.

«**I**l s'agit d'un salon transversal où toutes les solutions de sécurité, de lutte contre les incendies et d'urgence sont proposées pour le secteur industriel et les corps constitués. Les plus récentes technologies dans ce domaine sont proposées, à l'instar, entre autres, des caméras thermiques, du matériel et équipements blindés», a indiqué M. Olivier-Hicham Allard, directeur général de la société EasyFairs, organisatrice de l'événement.

Il a mis l'accent, à cette occasion, sur la nécessité pour les entreprises de se mettre à niveau par rapport aux exigences légales de sécurité en matière

d'hygiène, de sécurité et d'environnement (HSE), d'autant que «l'Algérie est en train de s'y conformer à grands pas, tant sur le plan industriel, en plus du fait que les standards de sécurité sont exigés autant par les employés que les administrations».

Parmi les participants, figurent le ministère de la Défense nationale (MDN), la Gendarmerie nationale, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et la Protection civile, ainsi que des partenaires institutionnels et associations nationales, et d'autres relevant du secteur privé, a précisé M. Allard.

A noter que la 4^e édition du «Secura North Africa» se dis-

tingue par sa «Start-up avenue», un espace de stands mis à la disposition des étudiants, jeunes chercheurs et doctorants pour présenter leurs produits et entrer en contact avec les exposants. En outre, nombre de conférences thématiques spécialisées sont programmées durant cette manifestation qui sera clôturée aujourd'hui.

H. F.



Santé

Des spécialistes mettent en garde contre la consommation excessive d'antibiotiques

Des spécialistes en infectiologie et microbiologie ont mis en garde, mardi à Alger, contre la consommation excessive d'antibiotiques. Lors d'une rencontre organisée dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens et la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens, P^r Nassima Achour, cheffe du service des maladies infectieuses à l'EHS El Hadi-Flici (El-Kettar), a mis en garde contre la consommation abusive des antibiotiques, ce qui

induit une forte résistance aux virus et aux bactéries. «L'Algérie est parmi les six premiers pays consommateurs d'antibiotiques», a-t-elle indiqué, soulignant qu'à force de prendre des antibiotiques, les bactéries développent leurs mécanismes pour lutter contre ces médicaments. Elle a appelé, dans ce sens, au lancement de campagnes de sensibilisation à la consommation d'antibiotiques à l'adresse de la société et des professionnels (praticiens et pharmaciens). Intervenant à l'occasion, P^r Hanifa Ziane, cheffe de service

microbiologie au sein du même établissement spécialisé, a fait constater que «les mutations connues des virus ces dernières années ont conduit à l'inefficacité des antibiotiques prescrits». La spécialiste a rappelé également les mesures prises par le ministère de la Santé pour faire face à ce phénomène, dont l'élargissement du nombre de laboratoires microbiologiques relevant au laboratoire de l'Institut

Pasteur, l'adhésion à l'alliance mondiale (OMS, FAO, PAM), la mise en place d'une commission intersectorielle pour la

lutte contre les antimicrobiens, outre l'actualisation du programme élargi des vaccins d'enfants tout en adaptant aux développements survenus dans le monde.

P^r Ziane a mis l'accent sur la nécessité d'accroître le nombre de campagnes de sensibilisation de manière à mettre fin à la prescription anarchique des antibiotiques et briser la chaîne de transmission des virus, appuyer l'éducation sanitaire dans les écoles et maintenir la propreté des mains, premier facteur de transmission.

Dalil Y.

Bouchenak Khelladi :

Œuvrer à faire du CNESE un outil efficace d'évaluation et de prospective

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), Sidi Mohammed Bouchenak Khelladi, a affirmé, mardi, que le Conseil œuvrait à devenir, lors de la prochaine étape, un outil efficace d'évaluation des politiques et d'élaboration des études de prospective à soumettre au gouvernement, mettant en exergue l'importance des réformes engagées par le président de la République en vue de l'édification d'une économie forte et l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen.

M. Bouchenak Khelladi s'ex-

primait à l'ouverture de la 3^e Assemblée générale du Cnese, en présence de nombre de ministres, du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires économiques, Yacine Ould Moussa, et des présidents de plusieurs instances consultatives.

Il a indiqué, dans ce cadre, que cette AG se voulait «une halte pour évaluer les indicateurs socio-économiques et environnementaux enregistrés en 2022, et envisager l'année prochaine, notamment les actions du Cnese, en tant qu'instance constitutionnelle chargée de

l'évaluation des différentes politiques publiques».

«Le Conseil, un mécanisme d'analyse et de prospective créé pour doter les pouvoirs publics d'analyses en lien avec ses domaines de compétence, s'attellera durant la prochaine phase à jouer son rôle d'instance consultative au sein du système institutionnel de l'Etat, afin de s'ériger en espace de dialogue et de concertation entre les différentes parties agissantes dans le processus de développement», a-t-il assuré. Le Cnese poursuit également l'élaboration d'un système informatique pour l'analyse

des données et la création de bases et des données modernes en relation avec l'aspect socio-économique et environnemental, ce qui permettra le lancement de nouvelles approches pour nombre de dossiers, dont la transition énergétique, la sécurité alimentaire, la diversification de l'économie et l'ouverture sur les marchés extérieurs.

Par ailleurs, le président du Cnese a souligné que cette 3^e AG se tenait dans le contexte de «la nouvelle dynamique enclenchée dans notre pays sous l'impulsion du président de la République», Abdelmajid

Tebboune, et les réformes importantes opérées, notamment celles relatives à l'édification d'une économie nationale forte et diversifiée à la hauteur de l'Algérie, un Etat pivot dans son environnement et agissant à l'échelle internationale». Il a également évoqué l'amélioration des conditions sanitaires causées par le Covid-19, ce qui a permis à l'Etat d'orienter tous ses efforts vers le parachèvement des réformes importantes engagées par le président de la République en vue de concrétiser le projet de l'Algérie nouvelle.

Safir T.

Lancement aujourd'hui

Formation sur les médias institutionnels au profit des journalistes

Le ministère de la Communication lance, à partir d'aujourd'hui, une série de sessions de formation sur les médias institutionnels, visant à «renforcer et à développer la presse locale et de proximité», a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

«Dans le cadre de l'activation du plan

pratique et du programme de formation du ministère de la Communication, et en concrétisation du Plan d'action du gouvernement, le ministère de la Communication lancera à partir de jeudi 24 novembre 2022, une série de sessions de formation sur les médias institutionnels au profit de la presse nationale», a

précisé le communiqué. Ce cycle de formation vise à «renforcer et développer la presse locale et les médias de proximité. Son lancement se fera depuis la wilaya de Constantine et comprendra dans un premier temps six wilayas de l'est, à savoir : Constantine, Mila, Sétif, Khenchela, Batna, Oum El-Bouaghi, suivi

par des cycles similaires touchant toutes les wilayas du pays».

Cette formation verra également la participation de journalistes et de responsables des cellules de communication auprès des wilayas et des communes concernées, précise la même source.

R. A.

Transition énergétique

Le financement des projets demeure le grand défi

■ Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a estimé, mardi à Alger, que la question du financement continuait à représenter «le grand défi» pour la concrétisation des projets de transition énergétique, appelant à trouver des partenariats Nord-Sud pour le relever.



Par Farid L.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux de la conférence intitulée «Les interconnexions électriques en méditerranée, facteur d'intégration régionale et catalyseur de la transition énergétique», organisée par Sonelgaz, M. Arkab a indiqué que le rôle attendu des sources d'énergies renouvelables «ne saurait être concrétisé qu'à travers l'augmentation de l'investissement international dans ce domaine».

Le financement des projets de transition énergétique demeure «un grand défi» face à leur concrétisation sur le terrain et la mise en œuvre des projets d'énergie renouvelable et d'infrastructure y afférentes, a-t-il expli-

qué. Pour le ministre, «la question qui se pose actuellement avec acuité et sur laquelle nous devons travailler, consiste à réfléchir aux modalités d'instauration de partenariats d'intérêts communs entre le Nord et le Sud à la lumière des défis actuels».

M. Arkab a passé en revue, dans son allocution, les grandes lignes de la politique nationale de la transition énergétique qui englobe le développement des énergies nouvelles et renouvelables et les mesures de maîtrise de la consommation en vue de préserver les ressources naturelles pour les futures générations. A ce propos, M. Arkab a rappelé l'introduction de l'hydrogène parmi les priorités du Plan du gouvernement. «La mise en place des dernières retouches

sur la stratégie nationale de développement de ce segment est en cours», a-t-il dit. Cependant, le développement de l'hydrogène, précise le ministre, «exige la réunion de plusieurs facteurs, notamment la création du cadre réglementaire et institutionnel et la préparation du capital humain, ainsi que le transfert de la technologie et le financement, et ce, après la recherche de marchés transparents et compétitifs».

La ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Samia Moualifi, a affirmé que l'Algérie, un partenaire énergétique «fiable et engagé», veille à la dimension complémentaire de ses relations avec les pays des deux rives de la Méditerranée.

Ainsi, la coopération dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables entre les deux rives de la Méditerranée revêt «une importance extrême» pour l'Algérie, surtout en ce qui concerne la diversification du bouquet énergétique et la promotion du raccordement électrique dans le bassin de la Méditerranée, «notamment dans le contexte actuel et à l'avenir», a fait remarquer le ministre.

M^{me} Moualifi a estimé nécessaire de concrétiser sur le terrain le raccordement du réseau électrique pour tous les pays de la Méditerranée à même d'ouvrir un marché méditerranéen de l'énergie, mettant en avant les capacités «importantes et significatives» des pays de la rive Sud en matière d'énergie renouvelable notamment solaire.

Le P-dg de Sonelgaz, Mourad Adjal a, lui, affirmé que le Groupe s'emploie à créer une nouvelle forme de partenariat entre les associations énergétiques régionales et internationales, en vue de travailler de concert et d'aller de l'avant vers le développement du secteur de l'énergie électrique pour servir l'intérêt commun dans la région de la Méditerranée.

Il a relevé l'importance du «Protocole d'Alger» de coopération entre les associations régionales, signé durant les travaux de la conférence, en ce qu'il constitue «la pierre angulaire pour une organisation régionale ouverte pour toutes les associa-

tions et les instances exerçant dans le domaine».

Le Protocole d'Alger a été signé par le Comité maghrébin de l'électricité (COMELEC), l'Observatoire méditerranéen de l'énergie (OME), l'Association des gestionnaires des réseaux de transport de l'électricité méditerranéens (Med-Tso) et l'Association méditerranéenne des agences nationales de maîtrise de l'énergie (MEDENER).

F. L.

Zone euro Ralentissement de la contraction de l'économie en novembre

L'activité économique en zone euro s'est contractée en novembre un peu moins fortement qu'au mois d'octobre, tandis que les tensions inflationnistes ont montré des signes d'atténuation, selon l'indice PMI Flash publié hier par S&P Global. L'indice, calculé sur la base de sondages d'entreprises, s'est légèrement redressé à 47,8, après 47,3 en octobre. L'économie se contracte malgré tout pour le cinquième mois consécutif. Un chiffre inférieur à 50 signale en effet un recul de l'activité. Les données pour le quatrième trimestre suggèrent «une contraction trimestrielle du PIB légèrement supérieure à 0,2 %», a estimé Chris Williamson, économiste de S&P cité dans un communiqué. «Quelques signes timides d'amélioration se dégagent toutefois des derniers résultats de l'enquête, parmi lesquels un ralentissement du rythme de la contraction par rapport à octobre», a-t-il expliqué. «Les fortes tensions sur les prix (...) montrent des signes d'atténuation, notamment dans le secteur manufacturier», a-t-il ajouté. «Les difficultés d'approvisionnement semblent également s'atténuer (...) La douceur des températures a par ailleurs permis d'apaiser quelque peu les craintes relatives à d'éventuelles pénuries d'énergie pendant la période hivernale», a-t-il encore souligné.

N. T.

Ain Témouchent

Plus de 70 entreprises présentes à la foire des produits locaux

Quelque 70 entreprises économiques et opérateurs ont participé à la foire des produits locaux, organisée mardi à Ain Témouchent, dans le cadre de la célébration de la 15^e édition de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat par le secteur de l'Industrie. Cette manifestation a permis aux visiteurs de s'enquérir des produits fabriqués dans la wilaya avec une présence d'autres promoteurs des secteurs de l'hôtellerie, des services touris-

tiques, des institutions bancaires et d'assurances, a indiqué la directrice de wilaya de l'industrie, Houria Debladj. A cette occasion, le wali a procédé à la remise de quatre permis d'exploitation provisoire à quatre investisseurs de la wilaya. Il s'agit d'une unité de transformation de pomme de terre, une autre de production de matériaux de construction à la zone industrielle de Tamazougaha, une unité de stockage et de transformation de carburant à El

Amria et enfin une station-service dans la commune de Ain Larbaa. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la levée des restrictions et des facilités accordées aux investisseurs afin de les inciter à concrétiser leurs projets. Le wali a mis en exergue les différents mécanismes mis en place par l'Etat pour encourager l'entrepreneuriat et promouvoir l'investissement à travers un certain nombre d'incitations liées à l'aspect fiscal ainsi que l'accompagnement des

institutions bancaires pour les porteurs de projets d'investissement. Il a appelé les différentes entreprises participantes à cette manifestation à œuvrer à gagner le pari de la compétitivité et la promotion du produit local, ce qui permettra de satisfaire les besoins du marché local et d'investir le créneau de l'exportation. Cette foire des produits locaux a enregistré une affluente appréciable du public, a-t-on relevé.

Salima K.

Singapour

Le PIB devrait croître de 0,5 à 2,5 % en 2023

Le ministère singapourien du Commerce et de l'Industrie a annoncé hier matin que, sauf matérialisation de risques baissiers, l'économie de Singapour devrait connaître une croissance comprise entre 0,5 % et 2,5 % en 2023. Par ailleurs, les taux de croissance du PIB dans la plupart des grandes économies devraient continuer à se modérer l'année prochaine par rapport aux niveaux de 2022, avec de forts ralentissements pré-

vus aux Etats-Unis et dans la zone euro, a-t-il poursuivi. Dans le même temps, les perturbations de l'approvisionnement mondial devraient se poursuivre en 2023, même si l'ampleur et la fréquence des perturbations devraient s'atténuer, a indiqué le ministère, ajoutant que l'économie mondiale continuera de connaître des incertitudes importantes et des risques à la baisse l'année prochaine. La croissance des secteurs tournés vers l'extérieur de

Singapour devrait s'affaiblir l'année prochaine, parallèlement à la détérioration des conditions de la demande extérieure, mais les perspectives de croissance de plusieurs secteurs, notamment ceux liés à l'aviation et au tourisme, restent positives.

En outre, le ministère a revu à la baisse les taux de croissance du PIB pour le troisième trimestre de 2022, à 4,1 % en glissement annuel et à 1,1 % en glissement trimestriel. Pour l'ensemble de l'an-

née 2022, le ministère a ramené les prévisions de croissance du PIB de Singapour, qui étaient comprises entre 3 % et 4 %, à environ 3,5 %, en tenant compte de la croissance du PIB de 4,2 % en glissement annuel au cours des trois premiers trimestres, ainsi que des dernières évolutions de la situation extérieure et intérieure. En 2021, l'économie de Singapour a connu une croissance de 7,6 %.

R. E.

Pour réduire la transmission des infections nosocomiales

Nécessité de généraliser les protocoles modernes d'hygiène hospitalière

■ La généralisation des protocoles modernes d'hygiène pour réduire la transmission des infections nosocomiales est une nécessité, ont affirmé les participants à une journée d'étude sur «l'importance de l'hygiène en milieu hospitalier», organisée à Sidi Bel-Abbès.

Par Amel H.

Les participants à cette rencontre, dont des médecins, des paramédicaux et des cadres de la Direction de la santé, ont mis

Etats-Unis Des experts avertissent d'une augmentation de cas de «triple épidémie»

Alors que des dizaines de millions d'Américains ont commencé à voyager pour la fête de Thanksgiving, des experts ont mis en garde contre l'augmentation des cas d'une «triple épidémie» de Covid-19, de VRS (virus respiratoire syncytial) et de grippe aux Etats-Unis. Selon les estimations de l'Association américaine des automobilistes (AAA), près de 55 millions d'Américains devraient voyager pendant ce long week-end de vacances. Lundi, l'Administration américaine de l'aviation (FAA) a annoncé que mardi (avnt-hier) serait l'un des jours de voyage les plus chargés avant Thanksgiving, avec plus de 48 000 vols prévus à travers le pays. La FAA a estimé que près de 400 000 vols survoleraient les Etats-Unis du 19 au 27 novembre, dont 23 000 vols prévus pour le seul jour de Thanksgiving. A l'heure où les Américains se dirigent vers la saison des fêtes, des experts de la santé prévoient que le pays pourrait voir une nouvelle vague de maladies respiratoires, alors que de plus en plus de personnes voyagent et se rassemblent à l'intérieur. Les experts s'inquiètent de la confluence de la grippe, du VRS et du coronavirus, avertissant de la menace d'une «triple épidémie». «Nous sommes au milieu d'une véritable triple épidémie», a déclaré le docteur Jake Lemieux, professeur adjoint de médecine à la faculté de médecine de l'université Harvard et spécialiste des maladies infectieuses à l'Hôpital général du Massachusetts, ajoutant qu'«il existe de nombreux signaux d'avertissement concernant la saison des fêtes à venir». Dans le même temps, des experts de la santé encouragent les Américains à se faire vacciner et à prendre des mesures de sécurité pendant les congés à venir.

R. S.

l'accent sur l'impérative généralisation des protocoles d'hygiène modernes à tous les services médicaux des établissements de santé afin de lutter contre les microbes et de réduire la transmission des infections nosocomiales en milieu hospitalier.

D' Baghdadli, du service de médecine du travail du CHU Abdelkader-Hassani de Sidi Bel-Abbès, a indiqué que «la durée d'hospitalisation du patient pour recevoir les soins l'expose à des contaminations par la transmission de microbes, ce qui nécessite d'activer un protocole d'hygiène en utilisant des matériels nécessaires pour la protection du malade et du personnel». Il a estimé nécessaire d'assurer une gestion optimale des déchets hospitaliers par le tri, la collecte et l'élimination dans des endroits réservés à cet effet. Comme il a également mis l'accent sur l'importance d'une formation continue des personnels des établissements sanitaires sur l'hygiène en milieu hospitalier pour s'adapter aux nouveautés dans ce domaine. Pour sa part, la chargée d'information et de communication de cette rencontre, Lamia Saâdi, a souligné que l'objectif de la tenue de cette journée d'étude «est de sensibiliser les personnels du secteur de la Santé sur l'importance du respect



de l'environnement sanitaire à travers le respect de différents protocoles et orientations». La rencontre vise également, a ajouté M^{me} Saâdi, à mettre en évidence la lutte contre les microbes et les maladies nosocomiales en milieu hospitalier pour garantir un environnement sain respectant les conditions d'hygiène et améliorer les conditions d'accueil pour une prise en charge optimale des patients. L'intervenante a indiqué que le ministère de tutelle a insisté sur

la nécessité d'accorder à l'hygiène du milieu et à la sécurité environnementale au niveau des structures et établissements sanitaires publics et privés «une grande importance» pour la sécurité de tous et la protection contre les maladies nosocomiales. Au cours de cette journée d'étude, les participants ont abordé plusieurs sujets, dont «la gestion et l'élimination des déchets hospitaliers», «les orientations nécessaires au maintien de la propreté des établisse-

ments de santé» et «les équipements médicaux, méthodes, techniques et protocoles modernes pour se débarrasser de tous les microbes». Cette rencontre a été organisée au niveau de l'Institut national de formation paramédicale de Sidi Bel-Abbès, à l'initiative de la DSP et en coopération avec le CHU Abdelkader-Hassani, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'hygiène hospitalière.

A. H.

Au profit d'enfants atteints de paralysie cérébrale

Une caravane médicale chirurgicale à Mascara

Une caravane médicale chirurgicale organisée au profit d'enfants atteints de paralysie est arrivée à l'Etablissement public hospitalier de Ghriiss (wilaya de Mascara), a-t-on appris des organisateurs.

La caravane, initiée par l'association nationale «Amal El Hayat» pour la protection des

enfants atteints de paralysie cérébrale, en coordination avec le ministère de la Santé, assurera des examens médicaux et effectuera des opérations chirurgicales pelviennes de la hanche et autres à des enfants atteints de paralysie cérébrale, a indiqué à l'APS le président de l'association, Sidi Ahmed Mokadem.

Trois jours durant, quelque

64 enfants atteints de paralysie cérébrale bénéficieront de soins qui leur seront dispensés par des équipes médicales et paramédicales issues d'établissements sanitaires de plusieurs wilayas, a-t-on ajouté.

L'objectif de cette caravane est de réduire les déplacements parfois coûteux des familles des malades vers les établissements

sanitaires spécialisés.

La caravane médicale sillonnera, à partir du mois de décembre prochain, les wilayas de Saïda, Tiaret, Oum El Bouaghi et Bordj Bou Arréridj.

Elle vise la prise en charge de plus de 200 enfants atteints de paralysie cérébrale, selon la même source.

Mahi Y.

Alzheimer

Une appli pour détecter les premiers signes

La start-up Hometrix Health a mis au point une application permettant d'identifier précocement les premiers signes de la maladie d'Alzheimer. Cette maladie neurodégénérative se manifeste par des troubles de la mémoire récente, une altération des fonctions exécutives et des difficultés d'orientation dans le temps et l'espace. Souvent, Alzheimer est détectée tardivement ce qui ralentit considérablement sa prise en charge. Si aujourd'hui, il n'existe pas de traitement pour

soigner la maladie d'Alzheimer, il est possible de retarder considérablement son apparition. Encore faut-il identifier sa présence.

Réagir rapidement face aux premiers signes

Overcome, mise au point par la start-up Hometrix Health spécialisée dans les neurosciences et grâce aux travaux du laboratoire de neurosciences Comete de l'université de Caen. Cette appli permet de repérer des

signes avant-coureurs de la maladie avant qu'elle n'atteigne un stade irréversible. Concrètement, l'application Overcome compile des exercices destinés aux plus de 65 ans: des exercices de mémoire, des tests chronométrés, etc. La réalisation de ces différents exercices permet d'identifier certains profils à risque pour lesquels la vigilance est de mise afin de repérer rapidement les premiers signes de la maladie et de mettre en place une prise en charge.

Affiner les résultats

Comme le rapporte «La Tribune», cette appli est déjà en test auprès de volontaires depuis le mois dernier grâce à un partenariat avec Amaelles, le premier collectif français d'aides à domicile. «L'expérience a permis de vérifier que cet outil pouvait être utilisé en routine par les aides à domicile dans l'idée qu'elles deviennent, à terme, des lanceuses d'alerte», assure Aurélie Bloc, ergothérapeute et responsable de la prévention.

L. M.

Un échange d'expérience ente spécialistes algériens et américains

Objectif : protection du patrimoine matériel et des biens culturels

■ Après une première rencontre au mois de mai dernier, des spécialistes algériens et américains dans la protection du patrimoine matériel et des biens culturels se sont réunis mardi pour revenir sur les problèmes du secteur ainsi que les méthodes de travail de chaque pays pour atteindre les buts tracés.

Par Abla Selles

Organisée en ligne, le sujet principal de cette conférence était la législation nationale de lutte contre le trafic et la vente illicite des biens culturels, en relation avec les conventions internationales ratifiées par l'Algérie.

Accueillie à l'auditorium du Palais de la culture Moufidi-Zakaria à Kouba, la conférence a réuni l'experte américaine en législation des patrimoines culturels, Patty Gerstenblith et les représentants des parcs culturels nationaux, des différents corps constitués spécialisés et du ministère de la Justice.

Programmée suite à la rencontre de présentation, en mai 2022 à Alger, d'un photo-guide numérique, la conférence a été ouverte avec l'allocution diffusée

par visioconférence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, qui est revenue sur le mémorandum d'entente entre l'Algérie et les Etats-Unis dans ce domaine, signé le 19 août 2019, et la «stratégie de l'Algérie en matière de lutte contre le trafic illicite des biens culturels».

Rappelant que cette conférence intervenait dans le cadre des travaux communs de recherche des voies et moyens à mettre en œuvre pour préserver et valoriser l'héritage culturel, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la ministre a souligné que l'Algérie a toujours répondu favorablement à toute initiative entrant dans «le cadre de la coopération internationale en vue de consolider les stratégies de préservation et de protection du patrimoine culturel matériel, à tous les



niveaux, locaux, régionaux et internationaux». De son côté, M^{me} Gerstenblith, également universi-

taire et directrice de l'Art et des Musées à l'Institut DePaul de Chicago, a présenté un exposé

détaillé sur les méthodes de reconnaissance et de contrôle utilisées pour l'identification et l'authentification des biens culturels en attente d'être restitués, avant de répondre aux questions des participants.

Pour leur part, les représentants des parcs culturels nationaux ont pu participer à ces conférences par des informations du terrain ainsi que des propositions pour assurer la protection du patrimoine et des biens culturels de manière concrète. Les participants lors de cette conférence ont insisté, entre autres, sur le rôle important de la justice pour appliquer les lois et renforcer la stratégie de travail.

M. K.

A. S.

Film «Iâdawen n Tudert» de Mohamed Rahal

Le premier tour de manivelle donné à Bouira

Le premier tour de manivelle du film intitulé «Iâdawen n Tudert» (Les ennemis de la vie), traitant des phénomènes de la sorcellerie et de la magie au sein de la société, a été donné à Chorfa (Est de Bouira), a indiqué, mardi, son réalisateur, Mohamed Rahal.

Le tournage de ce long métrage d'expression amazighe a débuté samedi au centre de

formation de la ville de Chorfa, en présence de tous les acteurs et comédiens, dont le personnage principal du film Fodhil Hamla, qui joue le rôle de «Smail», un homme riche et influent.

D'une durée pouvant aller jusqu'à 1h40, «ce film tourne autour des phénomènes de la sorcellerie, de la magie ainsi que du trafic de drogue qui détruisent

l'avenir et la famille de cet homme riche», a expliqué M. Rahal. «La majorité des séquences du film se dérouleront à Bouira, tandis que d'autres seront tournées à Béjaïa et à Alger», a-t-il précisé. A travers son film, le réalisateur veut dénoncer les fléaux de la sorcellerie et de la drogue qui ne cessent de prendre de l'ampleur au sein de la société.

«La sorcellerie et la magie détruisent les personnes et leurs familles, et provoquent des maladies incurables, c'est ce que nous devons dénoncer et lutter contre», a affirmé Rahal, réalisateur également de plusieurs films dramatiques et sociaux, notamment «Iswi n koukou», «Ma décision», «Le combat du cœur» et «Imeksa n tloufa».

Pour renforcer les échanges culturels entre les deux pays

L'ambassadeur d'Indonésie reçu par la ministre de la Culture

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a reçu, mardi, l'ambassadeur de la République d'Indonésie en Algérie, Chalief Akbar, se félicitant des «relations historiques solides liant les deux pays depuis la Conférence de Bandung en 1955», indique un communiqué du ministère.

M^{me} Mouloudji a mis en avant

«les relations historiques solides» liant les deux pays depuis la Conférence de Bandung en 1955, lorsque l'Algérie était sous le joug colonial, l'Indonésie ayant reçu à l'époque «une délégation du Front de libération nationale participant à la Conférence, actant la naissance de la diplomatie algérienne».

Cette dimension historique permet de «consolider les relations algéro-indonésiennes et les promouvoir à l'avenir pour atteindre des niveaux supérieurs, notamment dans les domaines de la culture et des arts», ajoute le communiqué.

Après avoir examiné la possibilité d'organiser «un salon des traditions et des coutumes indo-

nésiennes» au Palais de la culture Moufidi-Zakaria dans les mois à venir, «les deux parties ont suggéré de procéder à l'examen d'un projet pour la signature d'un accord-cadre de coopération dans le domaine de la culture et des arts, notamment en ce qui concerne l'économie créative et les industries culturelles», selon la même source.

Il s'agit également de renforcer la communication entre les établissements culturels placés sous la tutelle des ministères des deux pays, tout en tenant compte des recommandations des travaux de «la Conférence mondiale sur l'économie créative», tenue récemment à Bali (Indonésie), conclut le communiqué.

F. H.

El Hadj M'hamed El Anka

Une institution musicale incontournable

La scène musicale nationale lui doit le chaâbi contemporain, le mandole, une interprétation atypique et des succès qui raisonnent encore chez plusieurs générations de chanteurs et musiciens. El Hadj M'hamed El Anka, précurseur de la chanson chaâbi et enseignant de musique, aura enrichi sensiblement le répertoire du patrimoine musical algérien.

L'Algérie qui célèbre cette année le soixantenaire du recouvrement de la souveraineté nationale, lui doit aussi l'hymne populaire à l'indépendance, le fameux

«Hamdoulillah mabqach istiïmar fi blad-na», une œuvre que le «Cardinal» avait écrite et composée alors que l'affranchissement du joug colonial se profilait à l'horizon, pour la chanter la première fois le 3 juillet 1962.

Cette illustre personnalité de l'art algérien, disparue le 23 novembre 1978, aura été l'initiateur du genre chaâbi mais aussi de toute une classe d'interprètes du genre, se réclamant de l'«Ankaouia», et de plusieurs générations de musiciens qu'il a formées au Conservatoire municipal d'Alger. En se lançant dans cette aven-

ture du chaâbi, El Hadj M'hamed El Anka avait poussé sa volonté de se démarquer des orchestres de musique andalouse jusqu'à introduire de nombreux instruments comme le banjo et le piano, mais aussi jusqu'à «affirmer sa personnalité» en concevant un instrument dont «le son résonnerait, autant que sa propre voix, pour être entendu au-delà des maisons de La Casbah», affirmait Kamel Ferdjallah, professeur de musique et élève d'El Anka.

La création du mandole, le Cardinal l'avait évoquée dans un entretien avec l'écrivain Kateb Yacine, où il affirmait voir

«réalisé le plan de cet instrument en 1935, et l'avoir remis au luthier de Bab El Oued, Jean Bélido», également professeur de musique. Dans ce même entretien, il évoque plus longuement sa collaboration et sa relation avec Hadj Mrizek et ses histoires avec ses nombreux élèves dont Hadj Menaouer (1913-1971), qu'il qualifie comme «un de mes meilleurs», Khelifa Belkacem (1907-1951), Omar Mekraza (1924-1986) ou encore Hsissen, Ahcène Larbi Benameur de son vrai nom (1929-1959).

D. R.



Ecosse

Pas de référendum d'indépendance sans accord de Londres, tranche la Cour suprême

■ La Cour suprême britannique a estimé sans surprise, hier, que l'Ecosse ne pouvait pas organiser un nouveau référendum d'indépendance sans l'accord de Londres, douchant les espoirs du gouvernement écossais qui souhaitait tenir une telle consultation l'année prochaine.

Par Rosa C.

«**L**a Cour a unanimement conclu que la proposition de loi (pour un référendum, ndlr) relève des questions réservées au pouvoir central à Londres», a expliqué le président de la Cour suprême Robert Reed. De fait, «le Parlement écossais n'a pas le pou-

voir de légiférer pour un référendum d'indépendance».

La Première ministre écossaise, Nicola Sturgeon, s'est dit «dégue» par le jugement de la Cour, estimant qu'une «loi qui ne permet pas à l'Ecosse de choisir son propre avenir sans l'accord de Westminster montre que toute notion de partenariat volontaire avec le Royaume-Uni est un

mythe».

Les Ecossais ont déjà refusé à 55 % en 2014 de quitter le Royaume-Uni. Mais aux yeux des indépendantistes du SNP au pouvoir à Edimbourg, le Brexit intervenu depuis, auquel 62 % des électeurs de la province se sont opposés, change la donne. Ils souhaitent que l'Ecosse réintègre l'Union européenne en tant qu'État indépendant.

Mais le gouvernement central à Londres s'oppose fermement à tout nouveau référendum d'indépendance et considère que le vote de 2014 a clos le débat pour une génération.

Anticipant un bras de fer judiciaire avec Londres, Nicola Sturgeon avait pris les devants en saisissant la Cour suprême pour que celle-ci se positionne sur la question qui divise les Ecossais.

La Cour a estimé qu'un tel référendum – même consultatif – aurait des conséquences directes sur l'union du Royaume-Uni, un domaine «réservé» au gouvernement central à Londres qui doit donc donner son accord avant la tenue d'un tel vote.

Après la décision, le ministre britannique chargé de l'Ecosse, Alistair Jack, a affirmé qu'Edimbourg devait désormais se «concentrer (...) sur les problèmes qui comptent le plus pour les Ecossais» en pleine crise du coût de la vie au Royaume-Uni.

M^{me} Sturgeon avait déjà averti de son côté qu'en cas d'échec devant la justice, elle ferait des prochaines élections générales au Royaume-Uni, qui doivent se tenir d'ici à janvier 2025, un référendum de fait sur la question de



l'indépendance.

Opposé à l'indépendance, le chef de file des travaillistes en Ecosse, Anas Sarwar, a appelé à se «débarasser» de ce gouvernement conservateur «pourri». «Démonstrons qu'on peut faire que le Royaume-Uni fonctionne pour toutes les régions du pays», a-t-il lancé sur la BBC.

Lors des élections locales de 2021, Nicola Sturgeon avait promis d'organiser un référendum légalement valide une fois tournée la page de la pandémie de Covid-19.

Elle avait déjà dévoilé la question, «l'Ecosse doit-elle être un pays indépendant?», et même la date, le 19 octobre 2023, à laquelle elle entendait organiser cette nouvelle consultation.

«Ce n'est pas la fin de l'histoire», a réagi à l'extérieur de la Cour David Simpson, 70 ans, partisan de l'indépendance. «Rien n'est impossible».

Lors de l'audience le mois dernier, les avocats représentant le gouvernement de Londres avaient estimé que le gouvernement écossais ne pouvait pas décider seul d'organiser un référendum : Edimbourg doit demander l'autorisation, car il

s'agit d'une question réservée au gouvernement central.

En face, la plus haute magistrate écossaise, Dorothy Bain, avait fait valoir que «le droit à l'autodétermination est un droit fondamental et inaliénable».

Mais la Cour suprême a rejeté hier de tels arguments, Robert Reed indiquant que le droit international en matière d'autodétermination ne s'appliquait qu'aux anciennes colonies ou à des populations opprimées par une occupation militaire, ou quand un groupe n'a pas accès à certains droits.

«J'aurais préféré une autre décision mais elle donne une réponse claire et je pense que c'est bienvenu», a indiqué à l'AFP à l'issue du jugement Philippa Whitford, députée indépendantiste. «Je pense que même si de nombreux partisans de l'Union vont peut-être se réjouir, ils doivent aussi réaliser que cela leur pose des questions sur la nature du Royaume-Uni. On nous dit constamment qu'il s'agit d'une union volontaire et ils doivent donc réfléchir au droit démocratique qu'ont les Ecossais de choisir leur propre avenir».

R. C.

Commentaire

Violences

Par Fouzia Mahmoudi

Félicité et présenté en héros par ses collègues de La France Insoumise pour avoir de lui-même «dignement» avoué avoir donné «une» gifle à son épouse, Adrien Quatennens est depuis mi-septembre en «arrêt maladie» et donc absent de l'Assemblée nationale. Jean-Luc Mélenchon lui-même s'était avancé sur ce dossier pourtant si délicat des violences domestiques, pour soutenir son poulain. Une décision qu'il pourrait regretter au regard des nouvelles avancées dans cette affaire. En effet, Céline Quatennens, l'épouse du député du Nord, a fait des révélations dévastatrices hier, dénonçant des «colères», des «crises» et «des violences physiques et morales» de la part de son conjoint depuis «plusieurs années», résumant tout «contexte d'agressivité mutuelle». «Cela fait plusieurs années que je subis ses colères, ses crises, des violences physiques et morales. Au cours de ces dernières années, j'ai voulu le divorce à trois reprises, à chaque fois, sous la pression, je suis revenue en arrière», a assuré Céline Quatennens, dans un communiqué dont l'authenticité a été confirmée par son avocat. Adrien Quatennens, qui a reconnu le 18 septembre des violences contre son épouse dans un communiqué et n'a plus siégé à l'Assemblée nationale depuis, doit être entendu le 13 décembre à huis clos par un procureur dans une procédure de reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC, parfois dite «plaider-coupable»). «Face aux déclarations de M. Quatennens arguant médiatiquement "d'une seule gifle dans un contexte d'extrême tension et d'agressivité mutuelle", je ne peux rester dans le silence face à des propos que j'estime mensongers», a développé Céline Quatennens. Dénonçant «une version très personnelle», elle assure prendre la parole «contre son gré» mais pour «rééquilibrer les choses». «Il m'est désagréable que mon mari minimise les faits publiquement en jetant le discrédit sur ma personne», a-t-elle ajouté. Dans un long communiqué le 18 septembre, l'élu évoquait notamment «des disputes» depuis l'annonce par sa femme de sa volonté de divorcer, précisant par exemple lui avoir «saisi le poignet» au cours de l'une d'elles. Il admettait aussi lui avoir «donné une gifle, il y a un an, dans un contexte d'extrême tension et d'agressivité mutuelle». En retrait de sa fonction de coordinateur politique de La France Insoumise depuis cette date, le député a fait savoir à son entourage mi-novembre qu'il souhaitait reprendre sa place sur les bancs de l'Assemblée maintenant que son congé maladie est terminé. Le mouvement travaille depuis «collectivement aux modalités de son retour», sur le principe duquel le groupe s'est mis d'accord, malgré les pressions d'autres partis politiques et d'associations féministes. Un retour qui s'annonce difficile avec ses nouvelles divulgations alors que Mélenchon lui-même avait déclaré, dans une vidéo publiée il y a moins d'une semaine, vouloir faire revenir son dauphin au Parlement. Peu de doutes désormais quant à l'obligation de Quatennens de démissionner de son poste, son parti ayant instauré comme règle absolue de croire les femmes et de punir les coupables présumés. Reste à voir si LFI appliquera ses propres politiques à elle-même ou si elle continuera à le soutenir coûte que coûte. Raquel Garrido, député Insoumise et proche de Mélenchon, affirmait de façon lunaire encore mardi, avant la publication du communiqué de Céline Quatennens à propos du député mis en cause, que «son cheminement peut faire avancer la cause des femmes». Si les Insoumis continuent à soutenir leur député, la rupture avec les féministes, qui étaient leurs alliées jusqu'à l'affaire Quatennens, pourrait bien être totale. F. M.

Burkina Faso

Mobilisation «patriotique et populaire» contre les jihadistes

«**L**a patrie est en danger». Chômeurs, étudiants, chefs coutumiers ou même ministres, se sont engagés ces dernières semaines au Burkina Faso comme Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), des civils appelés à seconder l'armée dans sa lutte contre les jihadistes.

Au gouverneur régional de la capitale Ouagadougou, Alouna Traoré fait une entrée en trombe. Juché sur sa petite moto, drapeau du Burkina flottant sur le réservoir, cet ancien proche collaborateur de Thomas Sankara, président de 1983 à 1987 et père de la révolution burkinabè, est formel. «La patrie, en danger, appelle tous ses fils à l'effort de défense, de mobilisation patriotique et populaire. L'heure n'est plus à la tergiversation», lance-t-il

d'un ton martial. A 65 ans, M. Traoré est l'unique survivant de l'assassinat de Thomas Sankara et plusieurs de ses collaborateurs dans un coup d'État en 1987. Trente-cinq ans plus tard, il vient proposer ses services comme VDP. «Comme le président Sankara qui a tellement aimé le pays qu'il lui a tout donné, y compris sa vie, l'amour de la patrie commande à ce que les fils de ce pays s'engagent», explique-t-il, écharpe noire autour du cou et bonnet sur la tête. «C'est un rendez-vous avec l'Histoire», assène-t-il. Depuis 2015, civils et militaires burkinabè sont régulièrement endeuillés par des attaques jihadistes de plus en plus fréquentes, notamment dans le nord et l'est, ayant fait des milliers de morts et contraint quelque deux millions de personnes à fuir

leurs foyers.

Au moins quatorze personnes, dont huit suppléants civils de l'armée, ont été tuées lundi lors de deux attaques distinctes de groupes jihadistes dans le nord du pays, selon des sources sécuritaires et locales. Fin octobre, un mois après un putsch qui a porté au pouvoir le capitaine Ibrahim Traoré, le Burkina Faso a lancé une campagne de recrutement de 50 000 VDP afin de «renforcer les rangs de l'armée dans le cadre de la lutte contre le terrorisme». Le statut des VDP est consacré par une loi depuis 2020 : ce sont des «personnes de nationalité burkinabè, auxiliaires des Forces de défense et de sécurité (FDS), servant de façon volontaire les intérêts sécuritaires de leurs villages ou de leurs secteurs de résidence».



Groupe C

Le Mexique et la Pologne font match nul

Le Mexique et la Pologne se sont quittés dos à dos (0-0) au terme d'un match peu emballant pour leur entrée en lice dans le Mondial, mardi au Stade 974 à Doha. L'attaquant star de la Pologne, Robert Lewandowski, n'est pas parvenu à convertir un pénalty qu'il avait provoqué après validation par la VAR, sa frappe étant stoppée par l'expérimenté gardien mexicain Guillermo Ochoa (58'). Les deux équipes occupent la deuxième place du groupe C, derrière l'Arabie saoudite qui a créé une énorme surprise en battant l'Argentine de Messi (2-1) à la mi-journée. A l'issue de la première journée, l'Arabie saoudite est en tête avec 3 points devant le Mexique et la Pologne (1 pt). L'Argentine de Messi ferme la marche (0 pt).

Lionel Messi

«C'est un coup très dur»

Le capitaine et joueur vedette de l'équipe argentine de football, Lionel Messi, a indiqué que l'Albiceleste a subi «un coup très dur» et «une défaite qui fait mal», à l'issue de la déconvenue face à l'Arabie saoudite (1-2), mardi au Mondial-2022 au Qatar (20 novembre-18 décembre). «C'est un coup très dur, une défaite qui fait mal, mais nous devons continuer à avoir confiance en nous-mêmes. Ce groupe ne va pas laisser tomber. Nous allons essayer de battre le Mexique», a réagi Messi à l'issue de la partie, samedi en zone mixte. Les Argentins ont ouvert le score

dès la 10^e minute de jeu grâce à un penalty transformé par le capitaine Lionel Messi, avant que les Saoudiens ne se révoltent en seconde période en égalisant d'abord par Salah Al-Shehri (48') avant d'inscrire le but de la victoire cinq minutes plus tard (53') par l'entremise de Salem Al-Dawsari. Il s'agit d'un véritable coup d'arrêt pour l'Argentine qui voit sa série de 36 matchs sans défaite prendre fin face aux Saoudiens. L'autre match de cette poule C a opposé l'après-midi le Mexique à la Pologne au stade 974 (17h00) et s'est soldé par un nul (0-0).

Arabie saoudite

Al-Faraj et Al-Shahrani incertains pour le reste du Mondial

L'Arabie saoudite, auteur d'une grosse surprise face à l'Argentine (2-1) mardi à Doha, en match disputé au stade Lusail, dans le cadre de la 1^{re} journée (Gr.C) de la Coupe du monde 2022 au Qatar (20 novembre-18 décembre), pourrait toutefois être privée de son capitaine Salman al-Faraj et de Yasser al-Shahrani pour le reste de la compétition. Al-Faraj, au sol, en larmes et remplacé en fin de première période, a été touché à un genou peu avant la pause (45+4). «Notre capitaine, Salman, je crois que ce sera très difficile pour lui de disputer un match de plus dans ce Mondial.

Mais nous avons un groupe de 26, ils travaillent tous bien, ils sont prêts», a réagi le sélectionneur de l'Arabie saoudite, Hervé Renard. Le défenseur Al-Shahrani, touché au visage, est lui sorti sur civière après avoir percuté le genou de son gardien en fin de match (90+9). «On attendra de voir exactement ce que donne la commotion (...). C'est un joueur très important pour nous», a expliqué Renard. «Le plus important, ce n'est pas de savoir qui va remplacer qui, c'est d'être prêt comme si chaque match était notre entrée en lice, on oubliera ce premier match», a-t-il ajouté.

Groupes G et H

Les «Carioca» entrent en jeu, les Africains au défi

LE BRÉSIL fera son entrée aujourd'hui dans ce Mondial qatari, en affrontant la sélection de la Serbie lors de la première journée du Mondial 2022 pour le groupe E. Les «Carioca», plusieurs fois champions du monde en titre, tenteront de faire une bonne entrée en la matière et cela passe par un succès face aux Serbes. Mal en point lors de la Copa libertadores remportée par l'Argentine, le Brésil tentera de se reprendre lors de ce Mondial en allant le plus loin possible. Cependant, la Serbie, issue du découpage de l'ex-Yougoslavie, reste une terre de

football connue pour enfanter de nombreuses stars mondiales, ne se laissera pas faire et fera tout de pour déjouer les pronostics et l'emporter.

Le deuxième match du groupe mettra aux prises le Portugal de Cristiano Ronaldo au représentant africain, le Ghana. Bien sûr, les Portugais partent avec les favoris du pronostic et devraient imposer leur jeu, surtout que l'équipe est bien huilée avec ses stars évoluant dans les meilleurs clubs européens. Cependant, les «Black Stars» du Ghana ne se laisseront pas faire et joueront leur va-tout lors de ce

premier match qui reste toujours important. L'Uruguay, une équipe qui pratique un football chatoyant, tout comme la majorité des sélections «latinos», croisera le fer avec le représentant asiatique, la Corée du Sud, et devrait logiquement l'emporter, sauf surprise.

Enfin, la Suisse affrontera le Cameroun, le dernier représentant africain à faire son entrée. Les Suisses effectuent généralement des tournois très réussis et ne dérogeront pas à la règle, cette fois-ci, même s'ils doivent faire très attention aux Lions Indomptables. Les Camerounais

Groupe F

Le Maroc résiste à la Croatie

■ Dans un match très disputé et serré, le Maroc a réussi à tenir en échec le finaliste du dernier Mondial, lors du match comptant pour la première journée du groupe F de la Coupe du monde 2022 du Qatar.



Par Mahfoud M.

Les Marocains accrochent Modric and co

de balle, mais seulement une frappe cadrée. Cinq tirs tentés, mais aucun dans la cible. Telles sont les statistiques paradoxales observées en première mi-temps de la part des deux équipes, concernant respectivement la Croatie et le Maroc. C'est dire le peu de travail que les gardiens ont eu à se mettre sous la dent et pourtant ils ne s'ennuient pas. Car au stade Al-Bayt, les débats sont très équilibrés et le suspense reste entier. Si les Lions de l'Atlas mettent l'intensité qu'il faut pour se montrer au niveau, ce sont leurs adversaires qui se procurent les meilleures occasions : les tentatives de Modric ou Perišić loupent les cages de

Bounou de peu, et le portier évite surtout l'ouverture du score de Vlačić juste avant la pause grâce à un arrêt décisif.

Un Vlačić qui, touché au mollet, doit laisser sa place à Pašalić dès la pause. Le Croate est rapidement rejoint aux vestiaires par Mazraoui, lui aussi blessé, alors que sa tête vient de tester les gants de Livaković pour la première fois de la rencontre. Il n'empêche, ces remplacements ne changent pas énormément de choses à la physiologie de la rencontre et le second half demeure particulièrement équilibré. Dès lors, des interrogations apparaissent : le finaliste du dernier Mondial va-t-il se détacher à l'expérience, ou le Maroc peut-il au contraire créer la surprise de ce mercredi ? Hakimi croit répondre à cette question sur coup franc, mais le dernier rempart ennemi s'interpose encore. En-Nesyri, quant à lui, sauve son camp devant Pašalić pendant que Bounou voit une tête flirter avec son montant. Finalement, aucune réalisation n'est marquée et tout le monde prend son point, en poursuivant très fort au chemin à parcourir pour les huitièmes.

M. M.

Programme de la journée :

Brésil-Serbie	(20h)
Portugal-Ghana	(17h)
Uruguay-Corée du Sud	(11h)
Suisse-Cameroun	(14h)

M. M.

Equateur

Procédure disciplinaire contre des chants injurieux de supporters

LA FIFA a ouvert mardi une procédure disciplinaire contre la Fédération équatorienne en raison de «chants» injurieux de supporters équatoriens dimanche pendant le match d'ouverture du Mondial-2022, Equateur-Qatar (2-0). L'instance mondiale ne précise pas les chants concernés mais indique s'appuyer sur l'article 13 de son code disciplinaire, qui punit le fait «la dignité ou l'intégrité d'un pays, d'une personne ou d'un

groupe par des mots méprisants, discriminatoires ou injurieux». La Fifa sanctionne une telle infraction de «dix matches de suspension» quand elle concerne un joueur ou un officiel, et d'une amende «d'au moins 20 000 francs suisses» (20 400 euros) et d'une rencontre à huis clos partiel quand elle vise une fédération. Il s'agit de la première procédure disciplinaire du tournoi qatari, qui s'achèvera le 18 décembre.

Groupe D

La France terrasse l'Australie

LA FRANCE a battu l'Australie sur le score de 4 buts à 1, mardi au stade Al Janoub, en match comptant pour la première journée du groupe D de la Coupe du monde Qatar 2022.

Les Australiens ont ouvert la marque avec un but précoce inscrit par Craig Goodwin dès la 9^e minute, avant que la France n'égalise par le biais d'Adrien Rabiot (27'). Olivier Giroud a été l'auteur

du second but à la 32^e minute de jeu. De retour des vestiaires, l'attaquant star des Bleus, Kylian Mbappé, a creusé davantage l'écart en marquant un troisième but (68'), avant que Giroud ne revienne à la charge pour inscrire un doublé à la 71^e minute. Lors du premier match de ce groupe, la Tunisie et le Danemark se sont quittés sur un nul blanc (0-0).

50 tonnes d'aides acheminées vers Adrar, Timimoune, El Bayadh, Naâma...

LE CROISSANT-ROUGE algérien (CRA) a procédé à la distribution de plus de 50 tonnes de produits alimentaires, de fournitures médicales et de couvertures au profit des habitants des wilayas du sud-ouest algérien, dans le cadre de la campagne «Hiver chaud» lancée par cette organisation. Ces caravanes de solidarité, chargées de plus de 50 tonnes de produits alimentaires, de couvertures et de fournitures médicales, ont été acheminées, dans une première

étape, vers Adrar, Timimoune, El Bayadh, Naâma et Béni Abbès, dans le cadre de la campagne «Hiver chaud», indique, hier, un communiqué du CRA. Ces caravanes de solidarité lancées sous la supervision de la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui, interviennent «en exécution du programme humanitaire visant le soutien des individus, des familles nécessiteuses dans les différentes régions du pays», conclut la même source.

Slim O.

Démarrage demain de la campagne électorale

LA CAMPAGNE électorale pour les législatives du 17 décembre 2022 en Tunisie, démarre demain et se poursuivra jusqu'au 15 décembre, rapporte l'agence de presse TAP.

«Pour les circonscriptions électorales à l'étranger, la campagne électorale se poursuivra jusqu'au 15 décembre, avant de passer au silence électorale le 16 décembre», a précisé la même source.

En Tunisie, dix circonscriptions électorales connaissent déjà leurs élus, puisqu'elles ont enregistré un seul candidat, alors que sept circonscriptions n'ont enregistré aucune candidate.

Selon des experts dans les questions électorales, les prochaines législatives seront «différentes» au niveau des résultats et de la participation des électeurs.

R. M.

Le théâtre régional et la mosquée El Atik intégrés à la liste des biens culturels

LA COMMISSION des biens culturels de la wilaya de Guelma vient d'intégrer les bâtiments du théâtre régional et de la mosquée El Atik à la liste complémentaire des biens culturels en prévision de leur classification en tant que patrimoine national, a indiqué, hier, le directeur de la culture et des arts. Dans une déclaration à l'APS, Boujdjema Benamirouche a précisé que ces deux importants monuments ont été ajoutés à la liste de recensement complémentaire des biens culturels de la wilaya et cela constitue «un important pas vers leur classification ultérieure en tant que patrimoine national», affirmant que cette mesure assurera la protection légale des deux sites.

Les deux sites feront l'objet de toutes les dispositions liées à la classification, incluant l'identification de tous les aspects administratifs, scientifiques et techniques les concernant avant le dépôt des dossiers de leur classification auprès du ministère de la Culture et des Arts, a ajouté le même responsable.

Les services de la Direction locale de la culture ont préparé des dossiers détaillés, appuyés de documents administratifs et scientifiques sur les deux bâti-

ments pour mettre en exergue leur valeur historique, culturelle et touristique en attendant la présentation, en 2023, de leurs dossiers au ministère de tutelle qui tranchera la question de leur classification, selon M. Benamirouche.

L'édifice du théâtre régional Mahmoud-Triki, situé en plein centre-ville de Guelma, a été érigé en 1880 durant la période d'occupation coloniale avec des pierres taillées de l'époque romaine.

Sa salle de spectacles a été réalisée dans une architecture singulière et décorée dans le style occidental baroque de la période du 16^e au 18^e siècles, a souligné le même responsable qui a relevé l'importance historique, artistique et archéologique de ce monument.

La mosquée Ibn Khaldoun ou El Atik, qui se trouve au centre de l'avenue historique Announa de la ville de Guelma, a connu le lancement de sa construction vers 1824, à la fin de la période ottomane, et n'a été ouverte qu'en 1852 sous l'occupation française. Elle représente un des vestiges historiques importants de la cité par son architecture islamique et ses belles décorations, a encore assuré le directeur de la culture.

R. C.

8 milliards d'humains sur terre



Djalou@hotmail.com

Objectif : conforter le Réseau national des registres du cancer

■ Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a mis l'accent, hier à Alger, sur la nécessité de fixer les priorités et de mettre en place une feuille de route du Réseau national des registres du cancer à chaque rencontre annuelle pour optimiser la fiabilité des données.

Par Hani Y.

Dans une allocution lue en son nom par le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère, D'Djamel Fourar, à l'ouverture du séminaire annuel du Réseau national des registres du cancer, le ministre a appelé à «encourager la concertation sur les conditions d'échange et de partage d'informations pour optimiser la fiabilité des données à travers les 58 wilayas, dans le cadre du Réseau national des registres du cancer».

Il a insisté sur l'impératif de «tenir compte des éléments essentiels à son fonctionnement et à sa pérennité, dont notamment la formation d'un personnel qualifié en la matière».

Le premier responsable du

secteur a rappelé, à ce propos, que le Réseau dispose d'un système pyramidal, en vertu de l'arrêté ministériel N° 98 daté du 27 septembre 2015, axé sur la coordination régionale à l'Est, au Centre et à l'Ouest.

Il a estimé que les données des registres de 2019 du Réseau national qui seront présentées à cette occasion sont illustratives de la courbe ascendante du cancer en Algérie et dans le monde, vu la recrudescence des facteurs de risques liés au vieillissement de la population, à la mauvaise hygiène de vie et les risques environnementaux que le ministre a qualifiés de «principale cause de la mutation épidémiologique qu'a connue l'Algérie», soulignant que «ces maladies lourdes accablent le système de santé».

Le ministre a, par ailleurs, évoqué la disponibilité des moyens modernes de dépistage et de diagnostic de la maladie qui ont contribué «à la réduction du taux de mortalité après la prise en charge de la maladie à un stade précoce avec la contribution de tous, ce qui a permis de classer le cancer parmi les maladies chroniques».

Citant les données de l'OMS, M. Saihi a rappelé les principales causes du cancer et de décès par cette maladie, représentant un taux de 70 %, en grande partie dans les pays à faible et moyen revenu. «Le tiers des cas de décès est dû à cinq principaux facteurs de risque liés aux habitudes alimentaires, au tabac, à l'alcool, à la sédentarité et à l'obésité».

H. Y.

Démantèlement d'un réseau de vente de poudre à canon et de drogue

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Magra, wilaya de M'sila, ont démantelé récemment un réseau national spécialisé dans la vente illicite de poudre à canon et de trafic de drogue composé de huit individus, a-t-on appris, hier, auprès des services de ce corps de sécurité.

Agissant sur la base d'informations faisant état de l'activité de cette bande de criminels

dans ce domaine, les éléments de ce corps ont intensifié les investigations et élaboré un plan judicieux qui a permis l'arrestation de ce nombre de trafiquants lors de trois affaires distinctes, a précisé le chargé de la cellule de communication et des relations publiques du groupement de la GN, le commandant Baghdadi Benhouache. L'opération a également permis la saisie de 20 kg de poudre à canon et de 2 944

comprimés psychotropes, a fait savoir la même source.

L'opération, a ajouté la même source, a permis également la saisie de quatre véhicules ayant été utilisés dans ces opérations illicites.

Après l'achèvement des enquêtes engagées, l'ensemble des personnes mises en cause seront présentées devant la justice, a-t-on signalé.

M. O.